

Loi sur les corporations
**DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DE
L'ENREGISTREMENT**



1. Nom de l'annulation de la personne morale	2. Numéro d'entreprise
3. Date de l'annulation	4. Le numéro d'enregistrement de la province d'origine

5. L'auteur de la demande est :

Administrateur

dirigeant (président, secrétaire, etc.)

actionnaire

créancier

une autre personne (préciser) _____

6. La société demande le rétablissement de son enregistrement en vertu du paragraphe 194(5) de la Loi sur les corporations.

7. Nom complet de l'auteur de la demande	Adresse complète (y compris le code postal)	Date	Signature

Directives : Si la personne morale qui annule son enregistrement a omis de soumettre des documents exigés en vertu de la Loi, elle doit remédier à de telles omissions au moment de soumettre sa demande. (L'office des compagnies n'exigera toutefois pas plus que les trois déclarations annuelles les plus récentes.)